

CPJEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir et animer des temps de vie quotidienne et des activités éducatives
- Accueillir différents publics
- Evaluer ses actions d'animation et en rendre compte
- Assurer la sécurité des tiers et des publics en charge
- Acquérir un diplôme de niveau 3 (CAP)

PRE REQUIS

- Niveau de qualification minimum requis : 3^{ème}, Niveau 2
- Pas de contre-indication aux métiers
- Faire preuve de mobilité pour l'accès à l'emploi

MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

- Demandeur d'emploi : Contacter France Travail, Mission Locale, CAP EMPLOI
- Alternance : Contrat d'apprentissage et Contrat de professionnalisation
- CPF, Financement personnel ou employeur, Transition Professionnelle

CONTENU PEDAGOGIQUE

- UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : Animer des temps de vie quotidienne de groupe
- UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : Animer des activités en direction d'un groupe
- Préparation à la certification

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Alternance entre centre de formation et périodes en entreprise
- Méthodes pédagogiques actives et démonstratives – Pédagogie différenciée
- Études de cas, des travaux de groupe, des mises en situation et des analyses de pratique
- Ressources pédagogiques internes

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- L'évaluation est transversale et continue, Livret pédagogique, livret d'alternance
- Mise en place des Evaluations en Cours de Formation
- L'obtention du diplôme s'opère par la certification des 4 Unités Capitalisables

INFORMATIONS CLES

Niveau : 3

Code RNCP / RS : 32369

Nom du certificateur :

Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Date d'enregistrement de la certification :

26/02/2019

DUREE TOTALE DE LA FORMATION

1260 heures

735h en centre – 525h en entreprise

DATES OU DELAI D'ACCES ET LIEUX DE LA FORMATION

Du 29/11/2024 au 23/09/2025 - Brignoles

CRITERES QUALITE 2023

Nombre de bénéficiaires : 13

Taux de présentation à l'examen par an : 92%

Taux de réussite aux examens par an : 100 %

Taux de satisfaction des stagiaires par an : 94 %

Taux de rupture ou d'abandon par an : 8 %

Taux d'insertion global dans l'emploi : 52.5%

Taux d'insertion dans le métier visé par la certification (fiche RNCP) : 85.5%

TARIF ET FINANCEMENT

Prix de la prestation ou conditions tarifaires :

Plusieurs possibilités de financement, sous réserve des règles d'éligibilité :

- 10 places Cofinancées (Région SUD-FSE)

- Contrats en alternance & Transition Pro.

Formacode : 44067

Eligible au CPF : Oui - Code : 32369

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : Nous contacter pour identifier les équivalences d'Unités Capitalisables (UC)

Passerelles : /

Suite de parcours possibles et Débouchés : BPJEPS animation socio culturelle/ Poste d'animateur en milieu associatif, centres ruraux, mairies...

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : 4 blocs de compétences « validables »

RECRUTEMENT

Informations collectives, tests de recrutements et entretiens préalables :

Informations collectives : 24/10 à 10h00 ; 6/11 à 10h00 ; 12/11 à 14h00+ au fil de l'eau pour retirer et compléter un dossier d'inscription à la Ligue de l'Enseignement- FOL du Var- Immeuble le Célémi - Quartier Pré de Pâques 83170 BRIGNOLES

Tests de sélection :

Test écrits : 22/11/2024 10h00/12h00 et 14h/17h00

Entretien : 25/11/2024 9h00/12h00

Commission d'entrée le 26/11/2024 à 10h00

LIEU(X) DE FORMATION ET CONTACTS

Ligue de l'Enseignement- FOL du Var
Immeuble le Célémi - Quartier Pré de Pâques
83170 BRIGNOLES - 04 98 00 10 30

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- **Directeur de l'Institut** : Nicolas CLAVEAU
Direction.formation@laligue83.org
- **Coordinatrice Pédagogique** : Florence BAZIN
fbazin@laligue83.org
- **Référente Handicap** : Delphine GEFFROY
bpjeeps.as@laligue83.org

Renseignement et inscription :

- **Coordinatrice administrative** : Nathalie RINCKENBACH
Secretariat.formation@laligue83.org

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dès l'information collective, notre référente handicap est à votre disposition pour un entretien sur un éventuel aménagement du parcours.

A l'entrée et en cours de formation, les grilles d'évaluation des besoins et la liste de base des adaptations sont complétées.

Un dossier de demande d'aménagement d'épreuves peut être mis en place.

Règlementation ERP accessibilité aux personnes à mobilité réduite orientation et adaptation pédagogique possible tuteurée par la

#accessibleatous

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

référente Handicap

